Certificat de spécialisation Coaching professionnel : conduite de dispositifs de médiation singulière

Mis à jour le 01-09-2025

Présentation

Publics / conditions d'accès

Admission conditionnée par un entretien d'agrément = repérage des motivations du candidat et vérification de l'adéquation de son projet au regard de l'offre de formation

Objectifs

Conçue à partir d'une analyse du travail actuel (complexité des environnements professionnels, incertitude générée par la recherche et le développement des connaissances, vitesse du fait du développement fulgurant des techniques de l'information avec l'obligation de penser en temps réel), la formation s'appuie sur la singularisation de la relation au travail et ses possibles effets sur l'altération du lien social et la prolifération des conflits. Cette situation sans précédent contraint les organisations et le management à renouveler leur approche du travail et des personnes chargées de la production de biens matériels ou immatériels. La singularisation de la relation au travail requiert un dispositif nouveau pour que les professionnels puissent penser et recomposer leur rapport au travail.

La médiation singulière et la formation de médiateurs singuliers constituent des réponses possibles à cette situation.

L'originalité et la pertinence du dispositif –unique en son genre aux dires des auditeurs qui l'ont fréquenté- sont étayées par un corpus théorique opératoire fondé sur les connaissances les plus actuelles dans le domaine des sciences humaines et du travail. L'appropriation des fondamentaux théoriques, alliée à la pratique, permet d'analyser et de prendre en compte la singularité des demandes des professionnels. L'objectif pour les médiateurs consiste à ouvrir un espace de réflexion confidentiel qui permette d'entendre et d'interroger les situations vécues. Un dispositif de formation à la conduite de médiations singulières a pour objet de permettre aux médiateurs de tenir une position responsable qui préserve la dimension de sujet des médiés tout au long du processus et participe à la construction d'un savoir propre à chacun d'entre eux.

La médiation singulière est un dispositif qui propose une approche créative à même de favoriser l'élaboration des problématiques que rencontrent les humains dans le travail actuel.

Modalités de validation

1. La participation aux journées de regroupement mensuelles
2. La présentation et l'explicitation devant le groupe des dimensions théoriques repérables par chacun dans sa pratique de médiation singulière
3. La prise en charge de la régulation d'une séance d'analyse de pratique durant la formation
4. L'élaboration en fin de parcours d'un écrit développant un point théorique lié aux pratiques mises en oeuvre par le médiateur lors de la conduite de médiations avec des clients (8 à 12 pages)
5. Une soutenance par chacun de ses travaux, devant le groupe d'auditeurs et les formateurs intervenant dans le dispositif, le dernier jour de la formation

Code : CS9300A

20 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale : EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / Emmanuelle BETTON

Responsabilité opérationnelle : Daniel MIGAIROU

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Formation continue

NSF : Développement des capacités comportementales et relationnelles (413z)

Métiers (ROME) : Coach en développement des compétences (M1502)

Contact national :

Cnam Entreprises

292 rue saint martin
75003 PARIS 03
01 58 80 89 72

entreprises@lecnam.net

Compétences

L’obtention du certificat a pour but l’acquisition ou le perfectionnement de compétences spécifiques par des publics ayant pour projet de soutenir, de diversifier ou de développer une activité qui réponde aux besoins du travail actuel (demandes de « coaching individuel », d’accompagnement personnalisé).

La formation doit amener les participants à développer leurs capacités à conduire un dispositif d’accompagnement fondé et à tenir une position qui permette à des professionnels confrontés à des difficultés et/ou des interrogations ponctuelles d’élaborer les questions et les problématiques soulevées par leur travail (démarrage ou changement d’activité, nomination à un nouveau poste, mobilité interne, projet d’évolution), leur rapport à l’institution (pressions fortes, contraintes permanentes, niveaux d’exigences élevés), leurs relations aux autres (hiérarchie, collaborateurs, collègues, partenaires, clients/usagers).

Enseignements

20 ECTS

Conduite de dispositifs de médiation singulière (la formation de coach professionnel au Cnam)	CCH201 10 ECTS
Approfondissement des pratiques de médiation singulière	CCH202 10 ECTS